

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **75 (1939)**

Heft 37

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Perspective peu réjouissante !* — *Ecolier romand.* — *Dans les sections : Lausanne.* — GENÈVE : U.I.P.G. - MESSIEURS : *Scène vécue.* — U.I.P.G. - DAMES : *Compte-rendu de l'assemblée du 27 septembre.* — NEUCHÂTEL : *Convocation.* — INFORMATIONS : *Un manifeste de la F. I. A. I.* — *La Radio scolaire en Suisse romande.* — *Chez nos voisins.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : C. GREG : *Usine à gaz (Tableaux scolaires suisses).* — Alb. R. : *Adolphe Ferrière : Un éducateur.* — Robert JAQUET : *L'étude du vocabulaire.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

PERSPECTIVE PEU RÉJOUISSANTE !

Ceux qui, pour diverses raisons, ne sont pas au service militaire, ne voient pas approcher sans appréhension la rentrée d'automne. Dans bien des cas, par suite de la mobilisation, leur tâche sera sensiblement accrue. Le regroupement des classes, déjà effectué dans plusieurs localités, entraînera une augmentation du nombre des élèves et un surcroît de travail pour les maîtres. Ici et là, on a dû prévoir un groupement de classes s'étendant à deux ou plusieurs communes. C'est ainsi que dès la rentrée les enfants de Marnand suivront les écoles à Granges, ceux d'Henniez s'en iront à Seigneux. Cette mesure portera l'effectif des classes pour cet hiver à 50 à 55 élèves. A temps spéciaux, mesures spéciales ! Les non-mobilisés feront leur part avec courage, mais la tâche sera ardue.

Ed. B.

ÉCOLIER ROMAND

Les membres du personnel enseignant ont reçu dernièrement une circulaire, signée par les présidents S. P. R. et S. P. V., les priant de recommander à leurs élèves l'*Ecolier Romand*. Cette circulaire a peut-être échappé à l'attention de plusieurs collègues ; nous croyons bien faire en en reproduisant certains passages.

« L'*Ecolier Romand* fête cette année son centenaire. Son but : servir l'école qui veut, non seulement inculquer des connaissances, mais aussi éduquer et former le caractère.

» Tous les efforts de la rédaction tendent à offrir aux enfants des lectures à la fois attrayantes, récréatives et susceptibles d'exercer une heureuse influence au point de vue intellectuel et moral, et de développer le véritable esprit national suisse. Cette action est maintenant plus nécessaire que jamais pour sauvegarder notre patrimoine national et l'avenir de notre pays. Nous avons en l'*Ecolier*

Romand un instrument capable d'accomplir une œuvre constructive et efficace. Nous nous devons d'en faire usage. Il peut être dans nos classes un auxiliaire précieux.

» C'est à nous, instituteurs et institutrices, qu'il appartient de rendre populaire cette excellente revue et d'encourager tous nos élèves à s'y abonner. »
Le Comité S. P. V.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — Vendredi 27 octobre à 17 h. 15, Salle Tissot, Palais de Rumine, conférence de M. Marcel Reymond, prof. « Aspects de la philosophie ». Entrée gratuite.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

SCÈNE VÉCUE

Jean, instituteur retraité depuis un an ou deux, rencontre Paul, instituteur en fonctions, actuellement mobilisé, dont l'épouse est institutrice. Notons leurs propos :

Jean : Adieu, mon cher, alors, ça va ?

Paul : Pas mal et toi ?

Jean : Bien. Mais, dis-moi, l'habit gris-vert te sied à merveille malgré tes 45 ans bien sonnés.

Paul : Moque-toi de moi ! C'est presque cruel de la part d'un heureux retraité, en pleine santé, qui fait la grasse matinée, se promène le jour durant, quand les copains ne viennent pas le chercher pour faire un jass !

Jean : Tu n'es pas à la page, mon cher ! Voici un mois que j'ai repris le collier. Sollicité par le Département, je dirige une sixième année primaire. Ça a été un peu dur, au début, mais maintenant, ça va.

Paul : Ainsi, c'est la belle aubaine. Tu touches ta retraite, et de plus, des honoraires... de remplacement.

Jean : Erreur ! la retraite, un point, c'est tout.

Paul : Alors, c'est l'Etat qui fait la belle affaire. Aux mobilisés, il fait une retenue sensible : aux retraités : pas de salaire. C'est le comble !

Jean : En effet...

Paul : Ma femme a fait un petit calcul l'autre soir ! En tenant compte des retenues successives, des impôts progressifs, des versements à la C. I. A., elle travaille pour un peu moins de... 20 fr. par mois. Autrement dit, en prenant sa retraite demain, elle toucherait 20 fr. de moins par mois.

Jean : Pas possible ! ! Mais attention ! la C. I. A. n'est pas une caisse inépuisable. Si chacun fait son petit compte de la sorte ! gare les démissions... Et qu'arrivera-t-il ?

Edifiante conversation sur la situation présente... Nos gouvernants ont-ils songé à cette face du problème ?

Qu'en pensent les organes responsables de notre caisse de retraite ?

L. S.

U. I. P. G. — DAMES

COMPTE RENDU

de l'assemblée générale du 27 septembre 1939.

Mme Borsa, présidente, déplore l'absence de trop de collègues. Les événements actuels ne doivent pas être une raison de laisser aller ; nous avons au contraire besoin de reprendre contact, surtout dans notre profession. Il y aura beaucoup à reconstruire et ce n'est certes pas le moment de se décourager, mais bien plutôt de serrer nos rangs et de préparer l'avenir. — Ainsi, malgré tout, le rapport sur la préparation de la jeunesse suisse à ses devoirs civiques sera communiqué à l'assemblée.

Communications du Comité.

Au sujet de nos traitements, une délégation de la Fédération des fonctionnaires a été reçue au début de juillet par les représentants du Conseil d'Etat. M. Perréard avait déclaré que rien ne pouvait être rendu en 1939, mais avait laissé entrevoir la restitution en janvier 1940, du 50 % de la retenue. Il est intéressant de savoir qu'à fin juin 1939, chaque institutrice a perdu la somme de 5600 fr. Pour l'égalité des salaires, M. Servettaz a appuyé Mme Borsa en déclarant que les instituteurs étaient d'avis que nous devions être rétribuées pour notre travail.

Le nouveau plan d'études a été remis au Département, ainsi qu'une proposition concernant les absences de maladie du corps enseignant.

Le Service auxiliaire féminin fonctionne dans les bureaux de l'Ecole Sociale à Malagnou. Il s'agit d'aides bénévoles.

Fallait-il demander au Département d'ouvrir les classes gardiennes plus tôt que d'habitude ? D'après enquête, les besoins ne sont pas plus urgents qu'en temps ordinaire.

Appel de la Commission centrale de Secours pendant la guerre.

Son but est de venir en aide aux familles de soldats et aux rapatriés.

Nous avons reçu à ce sujet, un appel du Conseil d'Etat pour les listes de souscription. Quelques collègues présentes émettent leur avis qui coïncide avec celui du Comité : Les institutrices n'ont pas attendu qu'on le leur demande pour remplir leur devoir. Depuis longtemps, elles répondent généreusement à toutes les sollicitations. (Rappelons en outre que, depuis le 1^{er} janvier 1935, chaque institutrice a été privée de la somme de 5600 fr.)

Ainsi, ce n'est pas le moment d'imposer des obligations ; que chacune donne librement ce qu'elle peut.

Au début de septembre, Mlle Seidel a adressé une lettre au Comité au sujet de la situation actuelle. Les questions soulevées sont en liaison avec notre rapport sur l'éducation civique, elles parlent de l'effort à faire pour la formation morale et sociale de nos élèves.

M. Fritz Wartenweiler, qui a créé en Suisse allemande une œuvre pour le rapprochement des différentes parties de notre pays et des différentes classes, avait accepté de venir nous parler. Cette causerie est remise à des temps meilleurs, M. Wartenweiler étant mobilisé.

H. B.

NEUCHÂTEL

CONVOCATION

Assemblée générale annuelle de la Société pédagogique neuchâteloise

*Samedi 28 octobre 1939, à 14 h. 15, à Neuchâtel,
Aula de l'Université.*

Ordre du jour :

1. « L'enseignement de la récitation » : causerie de M. André Pierrehumbert, instituteur.

2. « La constitution de la matière et les transmutations atomiques » conférence de M. Adrien Jaquerod, professeur à l'Université.

3. Assemblée administrative : a) Lecture du procès-verbal ; b) Communications du Comité central ; c) Divers.

Comité central.

INFORMATIONS

UN MANIFESTE

de la Fédération internationale des Associations d'instituteurs.

*Aux Associations nationales d'instituteurs,
Aux instituteurs de tous pays,*

La F. I. A. I., constituée en 1926 pour nouer entre toutes les Associations nationales d'instituteurs une collaboration pédagogique et pour faire coopérer les instituteurs eux-mêmes au rapprochement des peuples, a le devoir et la mission, devant le retour offensif de la guerre, d'en appeler à la conscience de tous les instituteurs du monde.

Educateurs, nous avons voulu, au lendemain de la guerre de 1914-18, apporter une contribution essentielle au désarmement des esprits, bannir de l'enseignement tout ce qui était de nature à entretenir les incompréhensions et les dissentiments entre les peuples, contribuer par l'école à fonder les relations des nations sur les bases solides et sur les principes de la moralité universelle.

La collaboration des instituteurs allemands, anglais et français, au départ de la Fédération internationale, autorisait tous les espoirs.

Aux jours où l'humanité inclinait à la conciliation et à la réconciliation, nos principes d'éducation célébrant et consacrant la coopération pacifique et universelle étaient accueillis partout avec faveur. La Constitution de Weimar avait inscrit, à son article 148, que l'école allemande serait orientée vers la réconciliation nationale (*Volksversöhnung*) et vers la réconciliation des peuples (*Völker-versöhnung*). Les instituteurs allemands reprenaient le même thème dans leur Congrès de Dresde, en 1929, la Fédération en délibérait et marquait son accord unanime la même année, dans son Congrès de Bellinzona.

Depuis 1933, les attentats renouvelés contre l'indépendance des peuples ont remis en cause ces principes de morale humaine qui semblaient définitivement acquis ; parallèlement, l'école a été violentée et les maîtres soumis au pire arbitraire.

En 1933, l'école allemande, mise au pas, renonce à l'objectivité dans l'enseignement de l'histoire ; des maîtres allemands s'exilent pour n'avoir pas à subir ces atteintes aux droits de l'esprit et de la conscience.

En 1934, l'Autriche abolit l'œuvre scolaire de Gloeckel, prélude à la perte de son indépendance.

En 1938, c'est la Tchécoslovaquie qui est violentée à son tour ; et ses maîtres doivent renoncer à faire de leur école l'atelier d'humanité rêvé par Comenius, précisé par Masaryk.

Tandis que, de l'Espagne ravagée par la guerre civile, des milliers de maîtres sont en exil, en Chine les institutions culturelles et scolaires sont détruites dans les provinces ravagées.

Aujourd'hui c'est la Pologne qui subit les horreurs de l'invasion et l'injustice d'un quatrième partage ; et les maîtres d'école polonais, en même temps qu'ils perdent leur patrie, voient s'écrouler leur magnifique édifice scolaire, fruit de vingt années d'un labeur acharné pour recréer l'unité spirituelle de leur peuple.

Face au fléau déchaîné, la F. I. A. I. continue, fidèle à son programme, à son passé, à son idéal.

Elle affirme, comme au cours des années passées, sa fidélité à une éducation qui concilie et synthétise les valeurs nationales et les valeurs humaines, qui donne à chaque enfant la conscience claire de ses futurs devoirs de citoyen et de ses futurs devoirs d'homme.

Pour cette tâche, les Associations nationales, membres de la F. I. A. I., restent plus étroitement unies que jamais.

Mais les autres Associations nationales, celles des pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie qui, depuis longtemps, suivent notre effort avec sympathie, ne croient-elles pas qu'elles ont aujourd'hui un geste à accomplir ?

D'accord avec nous, pour défendre le patrimoine éternel de l'humanité, elles ne peuvent se dérober plus longtemps à l'effort commun : nous les convions cordialement à rejoindre les 600 000 instituteurs membres de la F. I. A. I.

Paris, le 2 octobre 1939.

Les secrétaires : L. DUMAS. G. LAPIERRE.

LA RADIO SCOLAIRE EN SUISSE ROMANDE

On a pu lire dans la Chronique vaudoise du *Bulletin* du 7 octobre, l'observation faite par la Commission de gestion du Grand Conseil à propos de la radio scolaire : « Le Conseil d'Etat est invité à contrôler de près le programme des émissions radiophoniques scolaires, afin que celles-ci soient bien à la portée des auditeurs auxquels elles sont destinées. »

A quoi le Conseil d'Etat, sur proposition du Département de l'instruction publique a répondu :

« Les émissions radiophoniques scolaires sont avant tout destinées aux écoles primaires ; les programmes élaborés pour ces classes ont donné généralement toute satisfaction. Les critiques de la Commission de gestion n'ont porté que sur les deux émissions organisées, à titre d'essai, pour les écoles secondaires. Ces critiques ont été transmises au Comité directeur ; il en sera tenu compte dans le programme à venir. »

Ce qu'a critiqué la commission, c'est le fait que les élèves n'étaient pas à même de bénéficier des émissions secondaires parce qu'ils n'avaient pas été préparés au préalable par leurs maîtres, ainsi que cela se fait pour les émissions destinées aux écoles primaires.

La question de la radio scolaire ayant été ainsi soulevée, il est bon, pensons-nous, de faire le point et de préciser à quoi en est aujourd'hui, en Suisse romande, ce moyen supplétif d'enseignement.

Pour ce, nous ne saurions mieux faire que de nous en référer à M. Jaccard, chef de service à l'Enseignement primaire du canton de Vaud, président de la Commission régionale des émissions scolaires de la Suisse romande, et de donner quelques extraits de la causerie qu'il fit à Zurich, à l'occasion de la Semaine pédagogique. Car les organisateurs de la Semaine pédagogique avaient mis au programme la radio scolaire. Les nombreux auditeurs qui assistèrent ce lundi matin, 10 juillet, à cette « Conférence simultanée » entendirent MM. Schenker (Berne), Grauwiller (Liestal), Frank (Zurich), Celio (Bellinzone) et Jaccard (Lausanne) les entretenir de ce qui se fait en la matière dans les différentes parties de la Suisse.

M. Jaccard était spécialement chargé de traiter la question du point de vue romand. Nous lui laissons donc le soin d'exposer la situation.

Au début de son exposé, il remonte aux origines de l'institution :

« Le 17 avril 1933, des représentants de la Société suisse et de la Société romande de radiodiffusion prenaient contact, à Lausanne avec des délégués des Départements de l'Instruction publique des cantons romands, en vue de renseigner les autorités scolaires sur les expériences faites en Suisse alémanique en matière de radio-phonie scolaire, et d'examiner les possibilités qui s'offraient dans ce domaine en terre romande. On décida l'organisation, aux studios de Genève et de Lausanne, de deux séances d'essai, l'une musicale, l'autre littéraire. Les résultats concluants de ces essais engagèrent la Société romande à entreprendre, quelques mois plus tard, un service régulier d'émissions pour les écoles.

» Pour assurer l'organisation de ces séances et veiller à une préparation rationnelle et soignée de la matière à diffuser, et, partant, au succès pédagogique des émissions, l'on a créé, en 1933, deux commissions dites *locales*, l'une à Genève, la seconde à Lausanne, formées de représentants des autorités scolaires cantonales et de délégués du personnel enseignant, et une commission *régionale* restreinte, composée de délégués pris dans les commissions locales et dans les Départements de l'instruction publique des cinq cantons romands. Cette commission régionale fut et est encore chargée, avant tout, d'élaborer le programme annuel des émissions et de publier les bulletins de documentation pour le personnel enseignant. Aux commissions locales incombait et incombe encore le soin de choisir les sujets, d'examiner les textes des auteurs et la mise en onde. Travail délicat, sans doute, mais de première nécessité, sans lequel les émissions risquent de manquer leur but. Les membres des commissions locales, connaissant parfaitement le développement des enfants, sont à même de supprimer dans les textes soumis à leur approbation tout ce qui leur semble dépasser la compréhension des petits auditeurs auxquels les émissions sont destinées. »

M. Jaccard cite à cette occasion le rapport présenté, l'an dernier, par la Commission régionale romande faisant ressortir combien le rôle des Commissions locales est difficile et délicat, rôle indispensable « pour qu'une émission scolaire rapporte aux élèves quelque chose que l'école ne peut leur donner et présente cette matière d'une manière parfaite ».

Puis M. Jaccard en arrive aux émissions elles-mêmes. « Le programme des émissions scolaires ne comporte guère que 18 à 20 ou 21 séances. Celles-ci débutant en novembre ont lieu 2 ou 3 fois par mois et se terminent à fin mai ou au commencement de juin. Depuis 1934, une centaine d'émissions ont été ainsi données, se répartissant en sujets d'ordre littéraire, scientifique, historique, géographique, musical ou d'actualité. Tous ces sujets sont traités

sous forme d'évocations ou de jeux radiophoniques, de causeries-auditions, etc.

» Le nombre et la variété des travaux écrits, des comptes rendus d'émissions entendues... attestent le profit tiré de ce mode d'enseignement par les écoliers qui en ont bénéficié.

» L'un des principaux éléments de succès pour notre radiophonie scolaire est certainement une bonne préparation des émissions, en classe, par le maître, au moyen des *Feuillets de documentation*. La Suisse romande dispose à cet égard d'un *Bulletin radio-scolaire* si apprécié que non seulement les maîtres mais aussi les enfants et de nombreux parents désirent le posséder. Les schémas, croquis, graphiques et illustrations que présentent ces *Feuillets de documentation* constituent une source d'évocations visuelles excellentes et suppléent, par là même, aux lacunes de la radio-diffusion... »

(A suivre.)

CHEZ NOS VOISINS

Lucerne. — *Stages pratiques pour les candidats à l'enseignement.* Le nouveau plan d'études de l'Ecole normale exige non seulement une formation scolaire pratique dans les classes d'application de l'Ecole normale, mais elle prescrit encore deux stages de chacun trois à quatre semaines dans d'autres classes du canton. Cette innovation a été appliquée pour la première fois le 15 mai dernier à une douzaine de candidats à l'enseignement, et on en attend les meilleurs résultats.

Glaris. — Le gouvernement a modifié récemment le règlement des examens d'aptitudes des maîtres glaronnais. A l'avenir, tous les candidats qui auront subi les examens avec succès obtiendront une pièce justificative, portant les notes obtenues dans les différentes branches ; le certificat d'éligibilité par contre ne sera délivré qu'aux candidats habitant le canton, et à ceux des autres cantons qui accordent la réciprocité.

Schwytz. — *Enseignement ménager.* Diverses associations de femmes ont adressé au Conseil d'éducation une requête demandant l'introduction de l'enseignement ménager dès la septième année d'école ; elles demandent en outre que cet enseignement soit déclaré obligatoire pour les jeunes filles entre 16 et 18 ans. Le Conseil d'éducation a accepté la requête pour étude.

Thurgovie. — *Réforme de l'enseignement complémentaire.* Des modifications d'une assez vaste portée sont à l'étude dans l'enseignement complémentaire. On prévoit une distinction entre les « Ecoles complémentaires rurales » et les « Ecoles complémentaires générales ». Celles-ci, selon le projet, formeraient 25 arrondissements et les premières 37.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

USINE A GAZ (Suite)

Le gaz, autrefois et aujourd'hui.

Quelques chiffres. La première usine à gaz suisse a été construite à Berne, en 1842. Dès cette date à 1900, il s'en est construit 59 et de 1900 à 1915, 41.

Depuis la guerre mondiale, l'industrie gazière a pris un important essor : de nombreuses localités purent bénéficier des avantages du gaz, grâce aux installations perfectionnées de la distribution à grande distance ; de petites usines primitives fusionnèrent en une seule grande entreprise. Aujourd'hui, il y a en Suisse 77 usines à gaz et 24 entreprises de distribution recevant d'usines voisines le gaz qu'elles vendent à leurs abonnés, répartis dans 480 communes.

En 1860, la production du gaz en Suisse était de 5 millions de m³ ; en 1920, elle dépasse 131 millions, pour passer à 263 millions en 1938. L'utilisation du gaz pour l'éclairage est presque totalement abandonnée, mais 600 mille ménages suisses et 3500 cuisines d'hôtels, de restaurants, de pensions cuisent au gaz.

Notes historiques.

La découverte du gaz d'éclairage est due à Philippe Lebon, originaire de Chaumont en Haute-Marne. Il n'avait guère que 30 ans lorsque, en 1797, il fit sa géniale invention. Un jour, il jette une poignée de sciure de bois dans une fiole qu'il met sur le feu. Une fumée s'en dégage qui s'enflamme. Il remarque toutefois que les fumées qui se dégagent du bois calciné sont noires et d'une odeur âcre. Il imagine de faire passer ces vapeurs dans un flacon rempli d'eau : une condensation s'opère, un goudron se dépose au fond du récipient et le gaz qui en ressort brûle d'une belle flamme brillante. La première usine à gaz est tout entière dans cette expérience.

L'ingénieur Lebon fait part de sa découverte à l'Institut en 1799, prend un brevet et publie un mémoire décrivant les *thermo-lampes* « ou poêles qui chauffent, éclairent avec économie et offrent avec plusieurs produits précieux une force motrice applicable à toute espèce de machines ».

Avec son appareil primitif perfectionné, il parvient à fabriquer industriellement le gaz et le goudron, éclaire les jardins de l'hôtel Seignelay, à Paris, de milliers de jets de lumière distribués en rosaces, en fleurs, en dessins de toute forme ; établit une véritable fontaine

lumineuse où l'eau semble couler comme une cascade de feu. La foule applaudit, s'émerveille et s'en va sceptique, sinon hostile. Lebon, loin de recueillir la reconnaissance de ses contemporains, vécut quasi ignoré, dans la tristesse et les déboires, alors que dans son rêve il voyait déjà le gaz circulant dans les conduites des sous-sols des villes, éclairant les rues, illuminant les monuments, se prêtant à mille usages domestiques.

La fin de Lebon fut tragique. Le 2 décembre 1804, en pleine fête du couronnement de Napoléon, son corps est trouvé dans les massifs des Champs-Élysées criblé de coups de couteau. Il avait été victime d'une malencontreuse ressemblance : le meurtrier avait cru frapper l'Empereur lui-même.

La découverte de Lebon fut reprise en Angleterre. L'ingénieur W. Murdoch s'avisa de remplacer le bois par la houille et, avec le gaz obtenu, éclaira sa propriété de Old-Munoch. En 1805, une usine de Manchester adoptait le nouveau mode d'éclairage et, l'usage se répandant peu à peu, des usines s'établirent à mains endroits.

Cette nouveauté rencontre bien des détracteurs, et, pour que l'éclairage par le gaz entre dans les mœurs, il faut soutenir bien des luttes, combattre bien des préjugés, calmer bien des terreurs : le gaz nouveau ne va-t-il pas incendier la ville, asphyxier en masses ses habitants ; les arbres vont mourir empoisonnés ; les maisons vont prendre feu si elles ne s'écroulent pas sous les explosions... L'épouvante fut grande à Paris lorsque le 1^{er} janvier 1830, la rue de la Paix fut pour la première fois éclairée au gaz... Mais la patience et la ténacité des ingénieurs finirent par triompher, et l'on rit aujourd'hui des terreurs d'autrefois.

C. GREC.

Sources consultées : *Le commentaire des Tableaux scolaires, texte allemand.* — *Un aperçu de l'industrie gazière suisse, brochure éditée par la Société coopérative Usagaz, à Zurich.* — *Des documents et des renseignements obligeamment fournis par la Société veveysanne du gaz, S. A. à Vevey.* — *Les Lectures pour tous, année 1905.*

ADOLPHE FERRIÈRE

UN ÉDUCATEUR

Partir de l'élan de vie spirituelle qui est en chaque être humain, canaliser, sublimer cette énergie, accroître la puissance de l'esprit, voilà l'alpha et l'omega de toute éducation, de toute morale, de toute vie ascendante.

Quel que soit le point de vue confessionnel dont on revête cette conception, ou qu'on la dénude au contraire de toute mystique et de toute métaphysique religieuse, on en revient toujours là. On en revient toujours à cette directive ultime : assurer la suprématie de l'esprit.

Faisons en sorte que notre travail porte des fleurs et des fruits et

qu'il en résulte pour le monde un peu de ce soulagement et de cette joie dont, sur sa via dolorosa actuelle, il éprouve un besoin si ardent !

Ad. FERRIÈRE. III^e Congrès international d'éducation morale.
(Genève 1922.)

On ne parle, ces temps-ci, que de dictateurs, de généraux, de ministres, de diplomates. Ce n'est pas le moindre méfait de la guerre que de changer arbitrairement l'ordre des valeurs. Le monde n'a d'attention que pour ces hommes qui encombrant la scène, hypnotisant le monde par leurs gestes et leurs cris. Comme si leurs actes — on ne peut guère parler de pensée — les avaient soudain fait avancer au premier rang dans l'ordre des valeurs humaines.

Je vous entretiendrai aujourd'hui d'une autre espèce d'homme.

A la fin d'août, Adolphe Ferrière a fêté son soixantième anniversaire. En dehors du cercle de ses amis et collaborateurs, à l'extérieur de notre petit monde pédagogique, l'événement n'a pas eu un retentissement considérable, et les écrans n'ont pas offert aux foules l'image de notre collaborateur. Les bruits de la guerre ont couvert celui, si discret, des justes hommages qui lui ont été rendus.

Pourtant, je le dis tout crûment : C'est le fait qu'il subsiste encore des hommes tels que celui-là qui peut nous faire espérer en l'humanité, malgré ses folies.

Je n'ai pas la prétention de vous faire connaître l'œuvre si diverse d'Adolphe Ferrière, la part qu'il a prise à la croisade pour l'Education nouvelle. Ses travaux, ses idées, vous les connaissez aussi bien et mieux que moi. Je veux tout simplement marquer le respect dont chacun de nous se sent pénétré devant une vie consacrée tout entière au mieux-vivre de notre peuple, devant ce labeur infatigable au service de l'enfance, devant cette probité intellectuelle qui empêche l'homme de se détourner des obstacles et le contraint au contraire à suivre la voie ardue qui seule mène vers le progrès.

En adressant à Adolphe Ferrière tous ses vœux pour sa santé et pour une activité encore longue dans le domaine pédagogique et social, l'*Educateur* veut lui dire combien il apprécie l'honneur que lui fait son collaborateur en associant notre journal à ses recherches.

Nous sommes tous convaincus que si Ferrière n'a pas encore partout trouvé la large audience que méritent son œuvre et son caractère, l'école se rendra toujours mieux compte de ce qu'elle lui doit.

Disons enfin, pour terminer cette trop courte adresse, que la meilleure manière dont nous autres maîtres d'école puissions honorer celui de qui nous parlons est de méditer les lignes que nous citons et d'essayer d'y conformer notre action pédagogique.

— Qu'il résulte de notre travail un peu de joie pour le monde !! —
Un « idéaliste » diront certains.

Mais voyez à quels résultats nous ont menés les réalistes !

Alb. R.

L'ÉTUDE DU VOCABULAIRE

Dans quelques articles parus dans l'*Educateur*, j'ai essayé d'attirer l'attention sur quelques procédés destinés à animer les leçons de vocabulaire, et j'ai donné le résultat de quelques expériences. Comme il me paraît souhaitable d'examiner le problème dans son ensemble, je veux tenter une étude ordonnée des différents exercices suggérés. Les travaux présentés par nos jeunes collègues lors de leurs examens « de stage » fournissent une documentation variée et abondante, à laquelle j'aurai souvent recours ¹.

L'étude du vocabulaire fait partie de l'étude de la langue. C'est dire qu'on ne saurait l'envisager pour elle-même, mais qu'elle doit être reliée aux exercices de lecture expliquée, aux exercices préparant à la composition, aux exercices d'élocution, bref, à toutes les techniques concourant à l'apprentissage du langage. De plus, un exercice de vocabulaire n'a de valeur que s'il tend à faciliter la solution d'une difficulté rencontrée par les élèves. C'est au maître qu'il appartient de choisir, au moment voulu, tel ou tel exercice. Mais ce serait une erreur de vouloir imposer à une classe une série d'exercices choisis *a priori*, dans la seule intention de « développer le vocabulaire des élèves ».

I. 1. *Trouver les contraires ou les équivalents :*

du pain blanc	une peau blanche
du linge blanc	de la viande blanche
un fromage blanc	
(idem avec frais, doux, clair, etc.)	
une grande chambre	une grande estime
une grande fatigue	une grande amitié
une grande place	une grande instruction
du thé léger	un repas léger
un colis léger	un vent léger
une faux légère	une légère différence
un caractère léger	un concert de musique légère
2. élever un monument	élever la voix
élever des matériaux	élever un enfant
avec une grue	élever un mur d'un mètre
élever des doutes	
faire un habit	faire le dîner
faire une machine	faire à dîner
faire une maison	faire son nid

¹ Travaux de M^{lles} E. Guillermet, Tobler et Renevey.

faire un projet	faire du dégât
faire un travail	faire un lit
faire des provisions	faire une maladie
faire du bruit	

(Voir liste complète dans la *Stylistique* de Legrand.)

3. avoir un point au dos
 faire une couture à points serrés
 le point d'intersection
 le point de contact
 les éclairs partaient de tous les points de l'horizon
 différer d'opinion sur plusieurs points

A l'aide du dictionnaire, il est facile d'établir et d'allonger ces listes. L'exercice a pour but de faire sentir la multiplicité des sens attachés à certains mots. La recherche des contraires, quand elle est possible, permet de fixer le sens précis de chaque emploi.

4. On peut songer à opposer ou relier, dans l'esprit des élèves, le sens propre et le sens figuré d'un même mot :

un passage étroit	des idées étroites
une grande chambre	une grande estime
une couleur vive	une vive irritation
	etc.

II. 1. *Quelle est la qualité ou l'état indiqué par :*

des goûts semblables	la similitude de goût
du pain blanc	la blancheur du pain
des occupations variées	la variété des occupations
	etc. (Voir <i>Stylistique</i> de Legrand.)

2. *Employer le nom de qualité ou d'état :*

Des goûts semblables les rapprochaient. (Une similitude de goûts.) — Le chef de l'expédition loua ces hommes braves (la bravoure de ces hommes). — Essoufflé par sa course rapide, il ne pouvait parler (par la rapidité de sa course). — Le zèbre se distingue des autres animaux par son pelage rayé et sa grosse tête (la rayure de son pelage et la grosseur de sa tête). — Il nous a fallu trois heures pour trier ces papiers (le tri de ces papiers). — C'est un travail ennuyeux que de classer ces gravures (le classement de ces gravures).

(Voir : *J'apprends la grammaire*, 2^e livre, exercices N^{os} 275 et 276.)

3. *Dire la qualité ou le défaut révélé par l'action :*

Ce tireur manque souvent la cible. Quel maladroit ! Quelle maladresse !

Regarde ce lièvre poursuivi par les chiens. Quelle agilité !

Madeleine a oublié son livre. Quelle étourdie !

Certains enfants sifflent dans l'obscurité pour se rassurer. Quels poltrons !

Cet homme fait semblant [feint] de s'intéresser à ses ennemis, pour mieux les tromper. Quel hypocrite !

Les Savoyards, à l'Escalade, se mirent à fuir pour avoir vu, dans la nuit, des linges qui séchaient. Quelle poltronnerie !

La mule du pape garda sept ans son coup de pied. Quelle rancune !

Les porcs se précipitèrent vers leur auge et avalèrent à grand bruit leur nourriture. Quels goinfres ! (Quelle goinfrie !)

Mimi se fit servir trois fois du légume. Quel appétit !

Le samedi, les souliers de Paul sont encore sales de la boue de lundi. Quelle négligence !

Georges a recommencé dix fois à se tailler un bateau, avant de réussir. Quelle persévérance !

(Cf. *J'apprends la grammaire*, 2^e livre, N^o 488.)

La qualité concourt aux réussites, le défaut provoque des échecs. Faire trouver la qualité ou le défaut, puis, inversement, le nom de l'action. Selon les textes ou les circonstances, on aura avantage à rendre moins anonymes les acteurs. (Le roseau est *trop souple* pour se rompre, l'agneau *trop candide* pour se méfier, etc.)

4. Il est trop [*maladroit*] pour réussir.
- Il est trop [*adroit*] pour échouer.
- Il est trop [*nerveux*] pour se contenir.
- Il est trop [*calme*] pour s'emballer.
- Il est trop [*rancunier*] pour pardonner,
pour ne pas m'en vouloir.
- Il est trop [*faible*] pour résister.
- Il est trop [*fort*] pour céder.
- Il est trop [*pressé*] pour ralentir.
- Il est trop [*franc*] pour mentir.
- Il est trop [*timide*] pour oser. Etc.

(Cf. *J'apprends la grammaire*, 2^e livre, N^o 488, page 236.)

Un acte peut manifester un état intérieur. Ces actes-indices donnés, faire nommer l'état intérieur, ou inversement :

- Il rit, donc il est gai, c'est qu'il est gai.
- Il montre le poing, c'est qu'il est en colère.
- Il est triste et ne dit mot.
- Il est intimidé et il rougit. Etc.

Ce rapport peut être exprimé dans des phrases plus complexes :

- Dans sa colère, il a frappé.
- Un élève soigneux ne tache pas ses cahiers.
- Son inquiétude l'empêchait de dormir.

Les soucis lui ridaient le front.

Docile, la machine obéissait aux moindres mouvements du levier.

Dans cette dernière phrase, l'ordre normal est renversé. La machine obéit, donc elle est docile. Ce n'est pas une forme qui naîtrait spontanément sous la plume d'un enfant. Il faut la lui faire acquérir, sans oublier la forme :

La machine, docile, obéissait...

Marc monte avec précautions dans le cerisier, il est prudent.

Le chat flaira longuement son écuelle avant de manger, il est méfiant.

D'où les enfants tireront :

Prudent, Marc... et Méfiant, le chat...

Et que ces exercices n'évoquent pas trop le : « Belle marquise, vos yeux... » Ils sont indispensables pour enrichir la variété des formes. Mais, répétons-le, ils ne peuvent être proposés ou imposés tels quels. Tout dépend de l'occasion, et c'est au maître de savoir la faire surgir.

Les états intérieurs sont aussi exprimés par des exclamations. Faire trouver dans quelles circonstances on peut crier « Aïe ! », dire : « Baste ! », « Hum ! », « Ouf ! », faire trouver la phrase :

— Papa se laissa tomber dans le fauteuil, en disant : « Ouf ! »

— Claude lança une pierre. « Aïe ! » cria Jean, en portant la main à son front.

Les états intérieurs sont aussi exprimés par des actes, tels que :

Faire une grimace (de douleur, de dépit...), froncer les sourcils, hausser les épaules, ricaner, soupirer, applaudir, pouffer, sangloter, etc.

C'est encore un exercice de langue que de faire imaginer pourquoi Pierre fait la grimace, le concierge fronce les sourcils, etc.

L'important, c'est de ne pas inventer un exercice qui n'amène pas à une conclusion nette, à une constatation précise. L'acquisition du vocabulaire, l'assouplissement et le développement des formes du langage comportent un ensemble très grand de petits détails. C'est sur ces derniers que j'ai essayé d'attirer l'attention. Ma liste est encore bien courte. Je me réserve de la compléter à l'occasion.

Robert JAQUET.

LES LIVRES

Le livre Suisse du collégien. *Nos collègues et les manuels suisses.*

Les manuels scolaires reflètent l'esprit du temps et du pays qui les ont vus naître. Ne nous étonnons donc point que l'intérêt grandissant qui s'attache dans tous les pays aux valeurs proprement,

strictement nationales commence de se porter aussi sur les manuels scolaires. En Suisse aussi le besoin grandit de manuels proprement, vraiment suisses.

Nous nous félicitons que la *Commission de l'enseignement secondaire à l'Exposition nationale suisse* ait eu l'idée d'établir pour la première fois un tableau de tous les manuels suisses en usage dans l'enseignement secondaire. Elle édite un important catalogue, riche de quelque 130 pages, présentant en français, en italien, en allemand, les divers manuels employés dans les collèges de la Suisse française, italienne, allemande. Ce catalogue, intitulé : *Le livre Suisse du collégien*, renseignera les maîtres de nos collèges sur la richesse actuelle de l'édition suisse dans telle ou telle discipline de l'enseignement secondaire, et les engagera à remplacer certains manuels étrangers par d'excellents manuels suisses.

Tous les ouvrages mentionnés (il y en a plus de 800) figurent au catalogue avec l'indication, chaque fois, de l'éditeur, du nombre des pages, du format et du prix.

Le texte du catalogue fait alterner le français, l'italien, l'allemand ; très soigné dans chacune de ces langues, il témoigne lui-même du meilleur esprit suisse. Il contient des suggestions en foule, et contribuera — ce dont on lui saura gré — à fortifier et à maintenir l'esprit suisse dans nos collèges.

Commission interecclésiastique romande de chant religieux. Vient de paraître, pour Noël 1939 :

Un fascicule de quatre chœurs mixtes ; prix 15 centimes : Nos 296, *La nuit est paisible*, Noël lorrain ; Mia Denéréaz, harm. E. Barblan. 297, *Appel divin*, Rameaux, Noël, etc. ; J. Candaux-B. Gesius. 298, *Joie de Noël* ; D. Meylan-J.-L. Krebs. 299, *Pour le doux Noël* ; Mme Cuchet-d'Albaret, harm. de J. S. Bach.

Un fascicule de quatre chœurs de dames ou enfants, prix : 5 cent. majoration 10 % : Nos 133, *Chantons Noël*, air bisontin, Bl. d'Estienne, harm. F. Mathil. 134, *O toi beau Noël* ; Mia Denéréaz ; mél. de O sanctissima, 1805. 135, *Salut nouveau* ; paroles et mélodie de Mme Croisier, harm. P. Grenier. 136, *Reçois notre amour*, Noël lorrain ; Mia Denéréaz, harm. E. Barblan.

Pour toutes les commandes et pour demandes de spécimens pour toutes les fêtes de l'année, pour chœurs mixtes, de dames ou d'hommes, s'adresser à l'Agence religieuse, Lausanne, rue de l'Ale 31.

COLLÈGUES : favorisez les maisons qui, par des annonces, soutiennent votre journal!

Grands ouvrages Hachette

- Histoire de France**, par Malet, 1000 illustrations, 11 hors-texte en couleurs, format $31 \times 22 \frac{1}{2}$, rel. toile, un vol. . . . Fr. * 23.90
- Les pays d'Europe**, par Monmarché et Tillion, 3 vol., 4000 ill. en noir, 23 pl. en couleurs, 23 panoramas, 172 héliogr., format $31 \times 23 \frac{1}{2}$, rel. toile, les trois . . . » 71.05
- Histoire de la littérature française**, par Lanson, 2 vol., 480 illustrations, 20 hors-texte, format $31 \times 22 \frac{1}{2}$, rel. toile, les 2 vol. » 41.45
- Les merveilles de l'art**, par Hourticq, 595 illustrations, 28 planches en noir et en couleurs, format $31 \times 22 \frac{1}{2}$, rel. toile, un vol. . . . » 23.90
- Encyclopédie des Beaux-Arts**, par Hourticq, 2 vol., 130 planches et 2800 gravures, format 33×25 , rel. toile, les 2 vol. . . » 41.45
- Les merveilles du monde**, 475 gravures en noir et en couleurs, format $31 \times 22 \frac{1}{2}$ rel. toile, un vol. . . . » 23.90
- Les merveilles des races humaines**, 412 photographies, format $31 \times 22 \frac{1}{2}$, rel. toile, un vol. . . . » 21.30
- Tout le corps humain**, par le Dr Bouquet, 4 vol., 1500 illustrations, 20 planches en couleurs, format $31 \times 22 \frac{1}{2}$, rel. toile, chaque volume . . . » 23.90
- Nouvelle géographie universelle**, par Granger, 2 vol., 850 illustrations et 160 cartes, format $31 \times 22 \frac{1}{2}$, rel. toile, les 2 vol. » 51.80
- Vivien Saint-Martin et Schrader**, Atlas universel de géographie, 80 cartes interchangeables dans un classeur avec système spécial d'assemblage et un index des noms contenus dans l'atlas, format 35×45 , un vol. . . . » 86.65

* Les prix ci-dessus s'entendent pour la vente au comptant ; prière de demander les prix spéciaux pour la vente à tempérament.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Société de
BANQUE SUISSE

Fondée en 1872

CAPITAL-ACTIONS ET RÉSERVES : Fr. 194.000.000.—

GENÈVE

2, Rue de la Confédération

Agences :

**Cornavin, Eaux-Vives
Plainpalais, Carouge**

NEUCHÂTEL

8, Faubourg de l'Hôpital

LAUSANNE

16, Place Saint-François

Agences :

**Place de la Riponne
Aigle, Morges**

CHÂUX-DE-FONDS

10, Rue Léopold-Robert

Succursales au **LOCLE** et à **NYON**

Toutes opérations de Banque aux meilleures conditions

COLLÈGE PIERRE VIRET

Cours préparatoire pour l'examen d'entrée 1940 à l'

ÉCOLE NORMALE

les mercredis et samedis après-midi. ● Rentrée : mercredi 25 octobre à 14 h.

Pour renseignements, références et inscriptions, s'adresser au Directeur du Collège Pierre Viret, 3, ch. des Cèdres. Lausanne.

A vendre
beau piano noir

en parfait état, cadre fer, cordes croisées, belle sonorité, pour le prix de fr. 400.-.

Ecrire offres sous chiffre **G 12384 L** à Publicitas, Lausanne.

PIANOS

Fréd. OBERLI

LAUSANNE

Mauborget, 8 - Téléphone 3 50 58

ex-accordeur de la maison Czapek

**ACCORDAGE - RÉPARATIONS
SOIGNÉES - VENTE**

SCHMIDT-FLOHR

et seule représentation des pianos

V. BERDUX

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénales, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Nouveautés pédagogiques

Annuaire de l'Instruction publique 1938.	Fr. 5.—
Allendy, R. et Lobstein, H. : Le problème sexuel à l'école	» 2.90
Baardmen : L'œuvre pédagogique d'Alex Vinet	» 7.—
Berger, R. : Le croquis rapide	» 2.50
— Manuel d'écriture courante et ornementale	» 5.—
Bernard, R. : Comment on devient un homme cultivé	» 2.45
Bruneau, A. : Initiation et curiosités mathématiques	» 2.45
Chevallaz, G. : L'éducation du patriotisme, quelques réflexions	» 2.—
Dévaud, E. : Quarante exercices de <i>Lecture silencieuse</i>	» 1.50
— Lire, parler, rédiger, nouv. éd.	» 2.—
— Les leçons de pédagogie d'un Manuel de lecture américain	» 3.50
de Greef, E. : Nos enfants et nous	» 3.—
Hemmerdinger, A. : L'enfant, cet inconnu	» 2.25
Huguenin, E. : Les enfants moralement abandonnés	» 2.—
Kocher, H. : Maman, tu m'aimes ?	» 3.—
Meylan, L. : Les Humanités et la personne.	» 6.—
Montessori, M. : L'enfant	» 3.—
Navarre, A. : Le vocabulaire des professions	» 2.10
Poriniot, L. : Individualisation et orthographe primaire	» 1.20
Reynier, Marg. : L'âme enfantine	» 2.90
Sauser-Hall, G. : Guide politique suisse, Manuel d'instruction civique	» 3.75
Souché : La grammaire nouvelle et le français. Ecole prim. sup.	» 2.75
— id 2 ^e et 3 ^e année	» 3.40
Steckel, W. : L'éducation des parents	» 2.90
— Lettres à une mère	» 3.25
Vittoz, E. : Langue d'aujourd'hui et langue de demain	» 1.50
Rappel :	
Berger, R. : Le dessin libre	» 6.—
— La didactique du dessin	» 6.—
Boven, Dr W. : La science du caractère	» 8.—
Chevallaz, G. : Histoire de la pédagogie	» 5.—
— Pédagogie des enfants difficiles	» 1.—
Malche, A. : Vie de Pestalozzi. Avec 9 illustrations hors texte broché Fr. 3.50 relié	» 5.50
Meylan, L. : L'instruction publique secondaire des jeunes filles à Lausanne au cours des 50 dernières années	» 1.—
Vinet, A. : Famille, Education, Instruction	» 10.—
Wintsch, Dr J. : Les dessins d'enfants et leur signification	» 1.50
— Les premières manifestations motrices et mentales chez l'enfant. Etude physiolo- gique, clinique et pédagogique	» 4.—

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle